



DSE
Case postale 3962
1211 Genève 3

**A l'attention des employeurs
concernés**

402593-2017

Genève, le 5 avril 2017

Concerne : Projet pilote Papyrus

Madame, Monsieur,

Le 21 février dernier, les autorités genevoises ont lancé, de concert avec leurs partenaires associatifs et le Secrétariat d'Etat aux migrations, le projet pilote Papyrus qui a comme but de normaliser le séjour d'un groupe précis de migrants sans papiers.

Ce projet comporte également un volet économique qui vise à assainir les secteurs touchés par le travail au noir et la sous-enchère salariale par la mise sur pied d'un dispositif de contrôle et d'assainissement.

Dans ce cadre, les employeurs de personnel sans papiers sont invités à se mettre en règle avec leurs obligations en matière de salaire, de conditions de travail et d'assurances sociales. En parallèle, une large campagne de contrôle sera conduite en particulier dans le secteur de l'économie domestique.

Je tiens à préciser que mes services renonceront à appliquer des sanctions administratives ou dénoncer pénalement les employeurs de migrants sans papiers engageant une procédure de normalisation, sous réserve expresse que les normes applicables en matière de conditions de travail et d'assurances sociales soient strictement respectées.

J'en appelle à votre responsabilité et à votre engagement citoyen, en vue de soutenir vos employés concernés par le projet pilote Papyrus et de vous conformer au cadre légal régissant l'emploi de ces personnes.

En vous remerciant par avance de votre collaboration, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pierre Maudet